VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La plus belle offre de la saison.

La bâtisse de bureaux de choix, Moderne et décorative.

Formant le coin Camp et Place Commerciale, dans l'ilet borné par les rues Poydras et St-Charles.

Etat de la Louisiane versus la Louisiana Debenture Company, Limited.

No 56,660—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—LEONARD STERN, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 26 octobre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 18 septembre 1899, de l'Hon. Juge Fred D King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard juge de la Division E, maintenant absent en congé, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le faubourg Ste-Marie de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Poydras, St Charles et une nouvelle rue appelée Allée Commerciale, ledit lot formant le coin de la rue Camp et de l'Allée Commerciale, et mesurant qua ante pieds de face sur le premier, sur une profondeur et face de soixante-dix pieds sur la dernière, étant la même propriété que ladite Louisiana Debenture Company Limited a acquise par achat, des Commissaires liquidant la Crescent Insurance Company, par acte passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire public de cette ville, le 4ème jour d'avril, A. D. 1898, titre enregistré au Bureau des Transferts de cette ville le même jour, dans le livre 170, folio 412.

Les améliorations comprennent une bâtisse de bureau magnifique et substantielle à cinq étages en briques cimentées, connue comme la Bâtisse de l'Assurance Crescent, contenant au rez-de-chaussée deux très grands bureaux, escaliers et ascenseur, conloir et cour principale. Sur les quatre autres étages, il y a en tout à peu près vingt-quatre bureaux, grands, bien illuminés et aérés, plusieurs corridors, passages, etc.

La bâtisse est, sous tous les rapports, une bâtisse de bureaux moderne, ayant tous les conforts, lumières électriques, plomberie moderne, ascenseurs nouveaux et de première qualité, balcons en fer décoratifs à chaque étage.

Donnant en ce moment, sous bail, à de bons locataires $4,800 par an, mais pouvant facilement rapporter $7,200.

Situé au centre des affaires, tout près de la rue du Canal, et une occasion rarement offerte aux capitalistes dans cette ville s'améliorant grandement et rapidement.

CONDITIONS—COMPTANT.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant James B. Rosser, notaire.

E. Howard McCaleb, avocat. 20 sept—20 24—oct 1 8 15 22 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN SITUE

Nos 700 et 702 Milan, coin Laurel;

—ET—

Le splendide emplacement d'affaires et résidence,

Longtemps occupé comme Epicerie et Buvette

Nos 4202 et 4204 Laurel, coin Milan,

SUCCESSION DE MARTIN WM VOELKEL

No 60,073—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR J. P. HECKER, Encanteur—Bureau, 731 rue Commune—JEUDI, 2 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 septembre 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite cour, Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1. Le cottage double en bois bien situé Nos 700 et 702 Milan, coin de la rue Laurel, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et dans la cour 2 citernes, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel se trouve ces améliorations est décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Laurel et Constance, désigné comme lot 24 sur un plan de 2093 lots de terre, dessiné par A. S. Phelps, daté le 15 février 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire, une copie lithographiée duquel se trouve dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire; ledit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Milan et mesurant 28 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Mesure américaine.

Placement rémunérateur dans un quartier bien établi.

2. Le splendide emplacement d'affaires comprenant l'épicerie, buvette et rés dence connue comme 4202 et 4204 rue Laurel coin Milan. Les améliorations comprennent un magasin en bois couvert en ardoises et résidence contenant magasin avec abat-vent sur la banquetie, vestibule, 4 chambres, cuisine galerie, au fond du terrain citerne, grande écurie, large allée de côté, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 147, borné par les rues Laurel, Milan, Berlin et Annonciation, mesurant 66 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 89 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Laurel et Milan; ledit morceau ou portion de terre étant composé des lots 19 et 20 sur le plan de la ville de Jefferson, fait par H.C. Brown, voyer, moins 36 pieds pris du fond.

Une excellente occasion soit pour placement ou occupation.

Conditions—COMPTANT.

L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Actes de ventes, y compris les timbres de revenu des E. U. pardevant Robert Lecler, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.

20sept—30—oct 1 8 15 22 29—nov 2

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. A. C. Wadsworth

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 48,526.

PAR ORDRE SIGNE LE 27 JANVIER 1899 par le juge Geo. H. Théard, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 17 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, la propriété ci-après décrite, dans la paroisse Morehouse, en cet Etat:

Le 1/4 S. E. du 1/4 S. O. de la section 15, le 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 22, le tout dans le comté 23 N., Range 8. E. sur les suivants.

Termes—Une moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue; un dépot de 20 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente et les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur pardevant W. M. Gurley, notaire. Les taxes de 1899 et les timbres du Revenu devant être payés par l'acquéreur.

16 sept—16 24—Oct 1 8 15 16 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS! ACTIONS! ACTIONS!

BONS! BONS!

Assurance Hibernia.

Banque Nationale Germania,

Stock de Jno Gauche Fils & Co. Limité.

Crescent City Stock Yard and Slaughter-house Co., Ltd.

Compania Internacional Mexican de Majores.

Association de Brasserie Nouvelle Orléans

ET LE

Premier Bon Hypothécaire de l'Artillerie Washington.

Succession d'Emile Gauche.

No 58,554—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

Mercredi, 18 Octobre 1899,

A MIDI,

à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour Division D, daté du 5 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:

1. Cent vingt-cinq (125) actions du fonds capital de la JOHN GAUCHE'S SONS, LIMITED, de $100 chacune.

2. Quarante (40) actions du fonds capital de la GERMANIA NATIONAL BANK, de $100 chacune.

3. Cent quarante-cinq (145) actions du fonds capital de la CRESCENT CITY STOCK YARD AND SLAUGHTER HOUSE CO., LIMITED, de $50 chacune.

4. Trente-sept (37) actions du fonds capital de la HIBERNIA INSURANCE COMPANY de $100 chacune.

5. Quarante-huit (48) actions du fonds capital de la COMPANIA INTERNACIONAL MEXICAN DE MAJORES, de $100 chacune.

6. Soixante-quinze (75) actions du fonds capital de la NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION, de $100 chacune.

7. Un BILLET 5 FOUR CENT PREMIERE HYPOTHEQUE du BATTALION WASHINGTON ARTILLERY, No 88, pour $100, daté le 1er a. 1st 1880, émis d'après un acte de vente et d'hypothèque par acte de A. Hero, notaire, le 1er décembre 1880, le principal payable le 1er août 1920; coupons d'intérêt du 1er août 1899, y attachés; intérêt payable le 1er août annuellement. Le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

CONDITIONS—COMPTANT. Les acquéreurs devront payer pour les timbres de l'internal revenue.

EDWIN T. MERRICK, avocat.

6 oct—6 7 8 11 15 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE RESIDENCE RURALE

—AVEC—

Un très grand terrain.

UN COTTAGE SIMPLE.

No 4548 rue Nord Remparts, près du Couvent des Ursulines.

Succession de Valentine et Mme Phillipina Schmitt.

No 59,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 24 octobre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en ce les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C" agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un joli cottage simple, avec toit ardoisé, à distance de la rue, avec une jolie barrière devant, connu comme le No 4548 rue Nord Remparts et ayant quatre chambres et cuisine, grande étable, 2 puits cuve, etc., dans la cour. Toutes les améliorations en bon état. Le terrain sur lequel sont ces améliorations est décrit comme une certaine partion de terre dans le troisième district de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désigné par le No 6 sur un plan par J. Commune, daté du 17 mars 1842 et déposé en l'office de L. T. Caire, ancien notaire et d'après un dessin d'arpentage d'Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté du 22 octobre 1886, ledit morceau de terre commençant à une distance de 287 pieds 9 pouces de la ligne supérieure de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 142 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Love) sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 342 pieds 8 pouces 3 lignes du côté sud de la rue Nord Remparts (ou Love) du centre de la rue Bourgogne (anciennement Craps) fermée.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur en balance s'il y en a, à 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année 1899; 10 0/0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur, pardevant B. T. Walsh Jr., notaire.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 22 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture Entière

DE LA

A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

L'ILET DE TERRE

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus.

—Ensemble avec—

Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON, HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU,

Devant Etre Vendus En Bloc.

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,968—Court Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Clevelandi et 219 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Rustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,

215 Rue Carondelet,

CHARBON En Gros et au Détail.

Par Chemins de Fer et par Bateaux.

Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.

Dépôt au pied de la rue Race.

Nous fournissons aux Familles et au Commerce.

1er sept—6m—Dir Mar Jeu

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES,

COMPTES-COURANTS.

A. L. Lanata Company Limited en Liquidation.

No 59,968.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—bureau 134 rue Carondelet.

MERCREDI, 25 octobre 1899, à 11 heures A. M., au bureau de ladite A. L. Lanata Company sur la rue Genois entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 octobre 1899, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les marchandises décrites dans le bilan A, enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée, en bloc.

2° Le livre ou les comptes-courants qui pourront n'être pas collectés le jour de la vente, d'après le communiqué "B" enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée; une liste duquel sera lue par l'encanteur le jour de la vente.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

12 oct—12 15 22—à date

Geo. G. Friedrichs & Cie,

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE Emplacement d'Affaires

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE,

Coin Nord-Ouest des rues Dryades et Félicité.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Regina Bodschte'.

No 60,068.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MERCREDI, le 18 octobre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent, en congé, signé le 23 août 1899 et rendu en la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:—

La propriété d'affaires et d'habitation bien située, Nos 1727 et 1729 rue Dryades, coin de la rue Félicité et No 1911 rue Félicité dans le fond, étant des bâtisses séparées, le coin occupé par un emplacement de barbier et de tailleur, et la bâtisse du fond, un logement avec hangar, cuve, allée de coté et cours décrite plus pleinement comme il suit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Félicité, Hemparts et Euterpe, désigné par les lettres A et B sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pillié député voyer de ville daté le 9 septembre 1899, et mesurant d'après cela 43 pieds 1 pouce de face sur la rue Dryades sur 131 pieds 4 pouces et 1 ligne de face et de profondeur sur la rue Félicité, 127 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Euterpe et 13 pieds 5 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond.

Dans le voisinage immédiat du magasin monstre de Kauffman & Isaacs, Lehman Buhler, Byrnes Bros et autres. Faisant face à une avenue large et bien pavée, bon pour toute sorte d'affaires au détail; un bon emplacement pour un marchand entreprenant et un placement payant bien. Location actuelle, $132 par an.

Termes ou conditions—Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit, s'il y en a en des termes de un, deux et deux ans, devant être représentées par billet ou billets de l'acquéreur, devant être garantis dans leurs paiements par lien et privilèges de vendeur sur la propriété, acte de vente devant être passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que transfert de l'assurance, 10 0/0 d'honoraires d'avocats en cas de non paiements des billets l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'état pour l'année 1899, les timbres de taxes de guerre des Etats Unis devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix d'achat, l'acquéreur devant payer dix pour cent de son achat comptant au moment de l'adjudication.

17 sept—17 24—oct 1 8 15 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John M. Freudenstein

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,852—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. L. Bemiss, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

E. L. Simonds avocat pour l'administrateur

7 oct—7 11 16

Succession de Theodore Schmitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — Nos 60,102—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Regina Schmitz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier

6 oct—6 10 15

Succession de Frank J. Wayand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,518—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Wayand Coetac, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, Greffier.

Richardson et Soulé, avocats.

7 oct—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

John E. King vs John Dougherty.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 39,891 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magnolia, le LUNDI, 16 octobre 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lit de meubles de maison, 1 tapis, 1 pendrix, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable Première Cour de Cité.

5 oct—5 11 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

VENTE EN PARTAGE.

Coin d'Affaires

—ET—

Cottages Doubles,

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60 098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 138 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV. 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept., 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en l'affaire ci-dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Joseph, Michel et Louise Miller, No 58,633 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899, la propriété décrite comme il suit, à savoir.

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étagé en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres, écurie etc., dans le fond No 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Pillié député voyer de ville, daté le 25 février 1899. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 19 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond. Un bon emplacement pour affaires ou logement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le susdit plan par Pillié et mesurant d'après cela 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro et 36 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de coté opposé vers la rue St-Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L.Ringler, daté le 4 novembre 184?, déposé en l'étude de C. Colock, ancien notaire; très bien situé sur une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terrain neutre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Jas A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 1020, RUE ROBERT.

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE, Fas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis du plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. I. Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes d'Etat de 1899, et les timbres du revenu de l'intérieur, et l'acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire; et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

14 oct—14 15 22 29—nov 5 12 13 14

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 24 octobre à 10 heures A. M., No 827 rue Piété près Dauphine.

Meubles, Objets Transportables, Etc.

SOUS et en vertu de et en obéissance à un ordre portant date du 12 octobre 1899, lequel est signé par l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon John St-Paul juge de la Division C, maintenant absent en congé, en l'affaire intitulée Succession de Ann Hocora Kerigan, veuve de Henry Wright No 60 09 du dossier de la susdite Cour, connu ci-dessus nommés, à l'enchère publique, il sera vendu les Objets Mobiliers d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant

LOUIS A. RICHARDS, encanteur.

13 oct—13 15 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

LUNDI, 23 OCTOBRE 1899,

A 10:30 HEURES A. M., à l'encoignure des rues Sorapuru et Rousseau Piano, Petit Coffre-fort en Fer à Combinaison, Fusil, Meubles de Salon, de Chambre à Coucher, Literie, Cuisine, etc., Poêle, Mule, Buggy, Wagons (de 2 et 4 roues) ensemble avec l'installation complète d'une boulangerie, etc.

SOUS ET EN VERTU DE et conformément à un ordre portant la date du 17 octobre 1899, lequel est signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Conrad Gottlieb Schurr et femme, No 59,830 du dossier de la susdite Cour, je procéderai de vendre à l'enchère publique, commençant à 10 30 heures A. M. à la date et endroit ci-dessus mentionnés. La boulangerie en ceci ci-dessus mentionnée, les effets mobiliers contenus sur lesdits lieux et ainsi qu'ils sont décrits dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—COMPTANT.

LOUIS A. RICHARD, Encanteur.

12 oct—12 15 22 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58 908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 815 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Marigny par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10. O par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon, désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après le lit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $15 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1833-1835 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement ou paiement des autres billets, ou une portion, fixant lesdits frais à 5 0/0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courantes 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente

Actes de ventes par devant T. H. Forcelle, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, avocat

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES.

Face au Southern Brewery, face à Trois Rues et le Canal Carondelet, près du Marché Trémé, Ecoles, Eglises, etc. Les chars de la rue Villeré passent devant la propriété.

Succession de Henry Levy.

No 59,960—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune,

MERCREDI, 18 OCTOBRE 1899

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

OFFICE et EXCHANGE.

No 813 Rue de la Commune entre les rues Baronne et Carondelet,

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard juge de la division "E", maintenant absent en congé, daté le 28 août 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les appartenances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le canal Carondelet, Villeré, Marais et Toulouse, sur un croquis et certificat d'arpentage, signé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 5 janvier 1868, annexé à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, antrefois notaire en cette ville, 21 mars 1877, d'après lequel croquis ledit lot mesure 33 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Villeré, 40 pieds 2 pouces et 5 lignes de large sur dans le fond, 85 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur et 85 pieds au canal Carondelet, et 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et de face à la rue Toulouse, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une édifice en briques à deux étages le rez-de-chaussée auquel est adopté et distribué pour le commerce en gros ou en détail, la partie supérieure ayant 4 chambre avec hall y communiquant, grande verandah, faisant face à la rue Villeré, grande et vaste terrace dans le fond, une bâtisse à deux ét